

## PARKINGS À ENCLOS (payant)

### Face à l'Hôtel de Ville

- de 9h à 19h, tous les jours et toute l'année.

### Le long des quais

- du 1/04 au 31/10 : de 9h à 19h, tous les jours.
- du 1/11 au 31/03 : de 9h à 19h, tous les samedis, dimanches, jours fériés : tous les jours pendant les vacances scolaires de la zone c.

Gratuit les jours de marchés traditionnels de 6h à 15h (mercredi et dimanche).

## PAYER SON STATIONNEMENT EN LIGNE avec PAYBYPHONE ou avec INDIGO NEO



## LE STATIONNEMENT EST GRATUIT\* LE 1<sup>ER</sup> MERCREDI DU MOIS\*\*

\*sauf parkings à enclos et zone ciel

\*\*sauf juillet & août

## VOUS RÉSIDEZ À TROUVILLE-SUR-MER ?

Bénéficiez du stationnement résidentiel à tarif préférentiel uniquement en zones verte et ciel.

- La journée : 1,80 €



## BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- Parking de l'Hôtel de Ville (4kW/22kW)
- Rond-Point Fernand-Moureaux (22kW/25 kW)
- Place du Maréchal de Lattre de Tassigny (22 kW/25kW)
- Quai Albert 1er (100 kW)
- Chemin du Grand Clos d'Aguesseau (4kW et 7 kW)



# LES TARIFS

## ZONE VERTE (payant)

De 9h à 19h.

Tous les jours du 1/04 au 31/10.

Tous les samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires zone C du 1/11 au 31/03.

- 1/2 heure : gratuité
- 1 heure : 1,80 €
- 2 heures : 2,40 €
- 3 heures : 3,00 €
- 4 heures : 4,20 €
- 5 heures : 5,40 €
- 6 heures : 6,60 €
- 7 heures : 7,80 €
- 8 heures : 9,00 €
- 9 heures : 10,20 €
- 10 heures : 35,00 €

## ZONE ORANGE (payant)

De 9h à 19h, tous les jours, et toute l'année.

- 1/4 heure : 0,40 €
- 1/2 heure : 0,80 €
- 1 heure : 1,50 €
- 2 heures : 3,60 €
- 2 heures 1/4 : 18,00 €
- 2 heures 1/2 : 35,00 €

## ZONE CIEL (payant)

De 9h à 19h, tous les jours du 1/05 au 31/08.

- 1/2 heure 1,80 €
- 1 heure 2,40 €
- 2 heures 3,00 €
- 3 heures 4,20 €
- 4 heures 5,40 €
- 5 heures 6,60 €
- 6 heures 7,80 €
- 7 heures 9,00 €
- 8 heures 10,20 €
- 9 heures 18,00 €
- 10 heures 35,00 €

## ZONE MIXTE

- Livraison 6h<10h30  
sauf dimanche & jours fériés
- Arrêt gratuit 30mn max. >10h30  
Disque de stationnement obligatoire.



# GUIDE DU STATIONNEMENT



2025

# TOUT COMPRENDRE POUR MIEUX STATIONNER !

www.trouville.fr



Chenal



Gare SNCF  
Station de taxis

Avenue J.F. Kennedy

Général de Gaulle

Chapelle  
Saint-Jean

La Touques

Boulevard  
Fernand Moureaux

OFFICE DE  
TOURISME

Boulevard Fernand Moureaux

Rue des Écores

d'Hautpoul

Boulevard

N-D des  
Victoires

Rue Notre-Dame

Rue de Verdun

Rue Biels

Rue des Bains

d'Hautpoul

HÔTEL  
DE VILLE

BIBLIOTHÈQUE

Place Foch

Albert 1<sup>er</sup>

Rue Paul Besson

Rue Victor Hugo

Rue Carnot

Rue de la Plage

Pl. Mal  
de la Laiterie

Rue de la Plage

ÉCOLE DE SURF

MINI GOLF

ÉTABLISSEMENT DE LA PLAGE  
ET DE LA MER  
POSTE DE SECOURS

KAYAK

TENNIS

TENNIS

CLUB NAUTIQUE

CLUB DE PLAGE

DISCINE

Parti  
nades  
en mer

MAISON DES  
ASSOCIATIONS

CASINO  
BARRIÈRE

LES CUNES MARINES

Quai

Boulevard de petit train

Départ

Escaliers  
Marquetterie

Rue des  
Roches Noires

Allee  
Louis Fauvels

Boulevard Léon et Robert Morane

Boulevard Louis Bréguet

Avenue  
de Brand

Avenue  
de Hambourg

Avenue  
de Combric à

Rue de la Saboterie Y. de Labrosse

Boulevard

Le Parc  
de la Jacotte

Le Clos des  
Longs Buis

Parc  
d'Hautpoul

Groupe scolaire  
Rene Coty

PARKING  
GRATUIT

CMPP

La Récré

Poste

Maison  
de la Santé